



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

Grade : LCL

Prénom Nom : M KATSARIS

Groupe : B1

Fiche de géopolitique

- **OBJET** : La construction européenne vous semble-t-elle évoluer vers une Europe puissante ?

L'Europe communautaire a trouvé son idéal civilisateur après la seconde guerre mondiale, à savoir assurer la sécurité internationale par la négociation, une négociation fondée sur une éthique des relations internationales, issue de l'expérience communautaire. Les Européens sont hostiles à la doctrine de la guerre préventive. Ce comportement des Européens s'oppose à celui des Etats-Unis pour qui la création d'un monde meilleur justifie l'emploi de la force, à défaut de convaincre par la raison, puisqu'ils estiment détenir les clefs du bonheur universel à travers leurs valeurs nationales, élevées au niveau d'un universalisme. Deux projets de relations internationales, deux systèmes de valeurs s'affronteraient dans le monde occidental : celui des Etats-unis, première puissance mondiale tendrait à imposer des guerres "justes" et à redresser les déviations des Etats voyous au nom de l'idéal américain. Celui de l'Union européenne et des Etats membres conduirait, au contraire, à négocier le passage vers la démocratie politique et les libertés individuelles par une savante négociation d'avantages mutuels en s'appuyant sur la loi internationale.

C'est la raison pour laquelle, la défense n'a pas été au cœur de construction européenne. Et pourtant, depuis quelques années, les Européens s'émancipent de l'OTAN et font des pas de géant dans la définition d'une « Europe puissante ».

L'histoire nous enseigne que l'existence d'une menace commune n'a jamais permis d'unifier l'Europe.

C'est le changement de notre environnement géostratégique après la fin de la guerre froide, avec le basculement d'une défense territoriale à une défense de projection, qui ouvre paradoxalement la voie d'une Europe puissante.

Le paradoxe de l'histoire Européenne est que la défense d'Europe n'a jamais conduit à une Europe politiquement unie. L'appartenance à l'Union européenne est considérée par la plus part de pays, comme un objectif de nature économique, alors que l'appartenance à l'OTAN un objectif politico-militaire.

Depuis quelques années, les nouvelles menaces obligent l'Europe à concevoir de plus en plus leur politique de défense comme politique préventive, une « défense de l'avant ».

Pour l'histoire de la construction Européenne, en 1984 c'était le réveil de l'UEO, alors que le traité de Maastricht a affiché en 1992 l'ambition d'une Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC). Le Conseil Européen d'Helsinki en 1999 a lancé la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD). Un « Comité politique et de sécurité (Cops), composé d'ambassadeurs siégeant de façon permanent à Brussels.

La PESD commence à affirmer le rôle de l'Europe dans le monde. Mais il est vrai que l'Europe se situe-t-elle plus dans une stratégie de stabilité (maintien de la paix), que d'une véritable stratégie de puissance (défense d'intérêts stratégiques).

Quels pourraient être les attributs d'une Europe puissance ou d'un leadership communautaire, acceptables par les opinions publiques et les familles politiques européennes ou par les Etats neutres ? Il faut exclure le modèle antérieur de l'Etat-nation européen et le modèle américain impérial dont il s'inspire. Les Européens doivent avoir trois objectifs pour leur politique étrangère commune :

- 1) la défense des intérêts de l'Union européenne en tant que double expression des intérêts des Etats-membres et de l'intérêt général européen
- 2) l'implication de l'Union dans la solution des grands dossiers de politique internationale
- 3) la prévision des risques internationaux.

1) Les intérêts de l'Union sont délicats à définir en l'état actuel des institutions européennes. L'expression de l'intérêt général de l'Union ne peut venir que des institutions communautaires et du Conseil européen dans le cadre de la PESD. Cette politique ne peut ignorer les héritages du passé. La France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, les Pays-Bas, la Grèce, sont impliqués dans le monde du fait de l'histoire. Cette dimension mondiale doit être prise en compte par l'Union.

2) L'implication de l'Union dans les conflits internationaux est la condition d'une Europe qui compte. Le mot implication doit être pris dans tout son sens. Les dossiers de politique étrangère sont nombreux et certains sont chauds : Proche-Orient, guerres et guérillas en Afrique, terrorisme et Etats voyous, réfugiés et immigrants, lutte contre les trafics illicites, non-dissémination des matériaux fissiles, rapports entre les civilisations, coopération pour la sécurité avec les organisations internationales, régulation de la mondialisation, bioéthique, co-développement nord-sud, désarmement nucléaire, développement des identités linguistiques et culturelles (francophonie, lusophonie, culture hellénique), sécurité de la région Méditerranée, avenir de l'Antarctique. Une position commune des Etats de l'Union est-elle possible ? L'avenir le dira, mais le monde ne peut pas se contenter des prises de positions et des actions éventuelles des Etats de l'Union, membres du Conseil de sécurité ; il attend l'Union européenne.

3) La prévision des nouveaux risques internationaux entre nécessairement dans les préoccupations d'une Europe-puissance. La mise en commun des moyens d'investigation humains et techniques doit servir à construire une réflexion sur l'avenir du monde par les Européens et à prévenir les dangers. De nouveaux risques apparaissent que les Européens doivent assumer : les rapports avec la Russie, avec la Chine, l'inégal développement sanitaire, la protection de l'environnement mondial et régional, la collusion entre fondamentalismes religieux, le cyberterrorisme. Les risques à connotation militaire sont le terrorisme international de masse et la prolifération des armes de destruction massive, la confiscation de ces armes par des mafias internationales. Ils exigent une réponse d'ensemble de l'Union qui tienne compte des intérêts des Etats-membres et de l'intérêt commun de l'Union, et qu'en fin de compte ce soit ce dernier qui l'emporte.

Les moyens d'arriver à une Europe qui compte relèvent

- 1) de la volonté politique à laquelle les citoyens peuvent concourir
- 2) d'une nouvelle diplomatie
- 3) d'une défense forte et
- 4) de nouvelles institutions:

1)- La volonté politique doit prendre la voie d'une déclaration du Conseil européen des chefs d'Etats et de gouvernement ce qui suppose une révision des objectifs de politique étrangère de tous les Etats membres de l'Union. On peut imaginer sans peine le rôle des opinions publiques européennes, des partis politiques et du Parlement européen. À ce titre, le projet d'Europe-puissance dépend beaucoup de l'image que les Européens se font de leur rôle dans le monde. Ces représentations sont souvent le ressort de la mobilisation des citoyens.

2)- Si la volonté politique existe, une nouvelle diplomatie est à construire. Les questions d'une représentation de l'Europe au sein du Conseil de sécurité, du droit de veto, d'une représentation de l'Union dans les pays tiers, d'une formation commune des diplomates se posent. Or curieusement, l'aspect diplomatique de l'action extérieure de l'Union n'est pas envisagé publiquement, les Etats souhaitant encore conserver les apparences de la puissance diplomatique à travers une ambassade, souvent prestigieuse, et héritage du temps de la puissance nationale. Pourtant les Etats de l'Union disposent, chacun pour soi et

parfois en coopération, de moyens de lutte contre l'insécurité qu'une diplomatie commune pourrait actionner plus facilement : moyens humanitaires, moyens policiers et financiers.

3)- Si une volonté politique prévaut au sein de l'Union en faveur d'une Europe-puissance, une défense digne des enjeux internationaux est indispensable. La coopération intergouvernementale sans être inutile, n'est pas à la hauteur de ces enjeux. L'Union européenne, sans renoncer à l'Alliance atlantique et à ses organisations subsidiaires, peut organiser des forces armées conformes à ses objectifs politiques et à ses traditions. Elle en a tous les moyens financiers, humains, scientifiques. Elle peut organiser la recherche dans les technologies de nouvelle génération afin de combler le retard avec les Etats-Unis et se soustraire à la domination de firmes non européennes ou prendre la tête d'une coopération fructueuse avec les pays tiers. Une défense européenne est une nécessité pour faire de l'Union un partenaire dans les relations internationales, sous réserve de définir précisément les menaces. L'absence de moyens militaires égaux en quantité et en qualité à ceux des Etats-Unis a desservi la position politique des Etats européens membres des coalitions dans les opérations des Balkans et de l'Afghanistan. Les obstacles sont énormes : choix atlantistes prédominants dans certains pays de l'Union, tradition de neutralité dans d'autres, refus de consentir un effort financier, désintérêt pour l'idée même d'exercer une influence dans le monde. La doctrine d'emploi de ces forces sera nécessairement marquée par l'histoire des Communautés et garantira qu'elles ne servent pas une nouvelle aventure impériale. Faire une Europe-puissance suppose donc que les États et l'Union élaborent une programmation militaire commune ce qui sous-entend une modification des institutions européennes.

4) Faut-il communautariser la politique européenne de sécurité et de défense ? Sans doute est-ce encore trop tôt, mais c'est certainement l'objectif final. Le Conseil européen devra inviter les Etats de l'Union intéressés à élaborer une coopération renforcée dans ce domaine, en définissant un programme commun d'armement et une doctrine d'emploi des forces. Ces pays en coopération renforcée pourront proposer ensemble et avec l'Union des solutions aux crises internationales et prendre des mesures militaires, humanitaires et diplomatiques. Les derniers développements à propos de la défense européenne ont concerné l'Agence européenne d'armements, - dont il avait déjà été question en 1954 au temps de la nouvelle UEO-, et la mise en place d'un Etat-major européen, indépendant de l'OTAN mais en symbiose avec lui.

Il faudra ensuite confier des pouvoirs spécifiques en politique étrangère et de défense à l'Union en tant que telle. Mais il faut se souvenir aussi que le modèle d'Europe puissance est original car il considère la puissance militaire comme l'un parmi d'autres des leviers de la puissance, les menaces actuelles n'étant pas purement militaires. Le cas de l'Irak est démonstratif, celui du Proche-Orient aussi, ceux des crises africaines ou balkaniques tout autant. Le modèle européen théorisé suppose un engagement préventif, mais multilatéralisé et fondé sur le droit international et l'ONU. C'est la substance du rapport de Javier Solana sur la stratégie de sécurité de l'Union, adopté en décembre 2003, même si des ambiguïtés subsistent toujours sur l'utilisation préventive de la force militaire, le rapport n'excluant pas toutefois « des interventions précoces, rapides et si nécessaire vigoureuses » à l'étranger, en cas de menaces. Le succès de ce modèle sera une réponse aux pratiques et théories qui opposent trop simplement un axe du mal à un axe de la liberté.

La constitution pour l'Europe, près de 50 ans après la signature du Traité de Rome instituant la CEE, définit les valeurs et les principes de l'U-E et met en place une véritable politique Européenne qui s'étend à la politique extérieure, à la défense commune, à la justice et à la sécurité transfrontalières.

Pour conclure, il nous faut une Europe puissante ou acteur global enfin, c'est à dire une Europe-modèle qui se donnera les moyens, au nom de ses valeurs, d'agir dans le monde et défend ses choix. Devant les menaces nouvelles de notre temps, devant les incertitudes très graves qui planent sur la paix et sur le bien-être du monde, une Europe-puissance peut seule équilibrer les Etats-Unis, dans l'amitié et le dialogue atlantique permanent (si c'est encore possible), dans la compétition aussi. Seule une Europe-puissance peut rassurer la Russie et la Chine. Non impérialiste ni impériale, elle aura une fonction de modèle pour d'autres espaces à condition d'être prête à défendre son modèle de vie en société (un autre rapport à l'argent et à la production, un autre modèle social, un autre rapport à la vie, un autre rapport à la sécurité aussi). L'Europe unie assumerait alors son nouveau destin de source de paix au profit de la communauté internationale et créerait un nouveau monde. L'alternative est le déclin.